

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,

Le trente juin,

A dix heures,

Monsieur Alain Brigatti,

Propriétaire de la totalité des 750 actions de 100 euros composant le capital social de la société A.B.H.,

Associé unique et Président de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Alain Brigatti, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à - 28 337,48 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 28 337,48 euros
Au compte report à nouveau qui de	613 303,70 euros
Est ramené à	584 966,22 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 593 216,22 euros.

L'associé unique prend acte qu'une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 40 000 euros est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et qu'aucune autre distribution n'est intervenue au cours des deux exercices précédents.

TROISIEME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui ont été tacitement reconduites au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Néant

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique prend acte qu'aucune rémunération n'a été versée au Président au titre de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

Monsieur Alain Brigatti
Associé Unique et Président

DocuSigned by:
Monsieur Alain BRIGATTI
3A714C567AF1483...

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2026**

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à
- 28 337,48 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	- 28 337,48 euros
Au compte report à nouveau qui de	613 303,70 euros
Est ramené à	584 966,22 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 593 216,22 euros.

L'associé unique prend acte qu'une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 40 000 euros est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et qu'aucune autre distribution n'est intervenue au cours des deux exercices précédents.

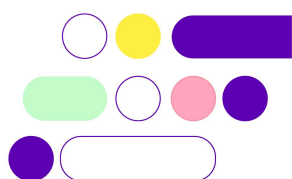
Certifié conforme
Le 30 juin 2026

Monsieur Alain Brigatti
Associé Unique et Président

DocuSigned by:

3A714C567AF1483...

Comptes annuels



SASU A.B.H

1 Bis rue de l'Eglise

77970 VULAINES-SUR-SEINE

Exercice clos le : 31 décembre 2025

APE : 6420Z

SIRET : 44759289000027

DocuSigned by:

Monsieur Alain BRIGATTI

3A714C567AF1483...

SOMMAIRE

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Attestation	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
DETAIL DES COMPTES	9
Bilan Actif détaillé	10
Bilan Passif détaillé	11
Compte de Résultat détaillé	12
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	14
IMPRIMES FISCAUX	19
Réel Normal	20

ATTESTATION

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SASU A.B.H

Pour l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 28/12/2020, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

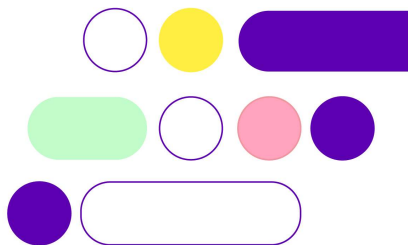
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	1 244 232,84 €
Chiffre d'affaires	0,00 €
Résultat net comptable	-28 337,48 €

Fait à Saint-Maur,
Le 11/05/2026.

Anne-Laure ZERR,
Expert-comptable.



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Capital souscrit non appelé (I)						
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets, licences,						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				0,09		0,06
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles	4 854	3 706	1 149		760	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Immobilisations financières				38,34		36,18
Participations	25 187		25 187		25 187	
Créances rattachées à des particip.	10 000		10 000		10 000	
Titres immobilisés de l'act. de portef.						
Autres titres immobilisés	441 803		441 803		441 803	
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	481 844	3 706	478 138	38,43	477 749	36,24
Stocks et en-cours						
Mat. premières, autres approv.						
En-cours de production						
Produits finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés /cdes	727		727	0,06	727	0,06
Créances (2)						1,61
Créances Clients et comptes ratt.						
Autres créances	20		20		21 200	
Charges constatées d'avance						
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				8,28		7,81
Actions propres						
Autres titres	103 000		103 000		103 000	
Instr. financiers à terme, jetons dét.	633 434		633 434	50,91	633 434	48,05
Disponibilités	28 914		28 914	2,32	82 088	6,23
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	766 095		766 095	61,57	840 449	63,76
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement emprunts (V)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 247 939	3 706	1 244 233	100	1 318 198	100

(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Capital (dont versé : 7 500)	7 500	0,60	7 500	0,57
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		0,06		0,06
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	613 304	49,29	674 432	51,16
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-28 337	-2,28	-21 128	-1,60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	593 216	47,68	661 554	50,19
Provisions pour risques	633 434	50,91	633 434	48,05
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (II)	633 434	50,91	633 434	48,05
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			2 609	0,20
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	14 345	1,15	18 978	1,44
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 238	0,26	1 624	0,12
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES (1) (III)	17 583	1,41	23 211	1,76
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 244 233	100	1 318 198	100

(1) Dont à moins d'un an

17 583

COMPTE DE RÉSULTAT

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

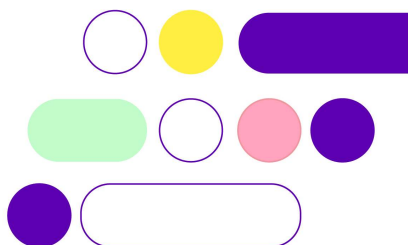
	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Montant net du chiffre d'affaires				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Autres produits				-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)				-100,00
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres appro.				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	30 569	21 354	9 215	43,15
Impôts, taxes et versements assimilés	520	563	-43	-7,64
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	719	458	262	57,15
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Autres charges		203	-203	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	31 808	22 578	9 230	40,88
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-31 808	-22 577	-9 231	-40,88
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation	3 484	2 662	822	30,88
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 484	2 662	822	30,88
Charges financières				

COMPTE DE RÉSULTAT

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées	13	160	-147	-91,99
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	13	160	-147	-91,99
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	3 471	2 502	969	38,72
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-28 337	-20 076	-8 262	-41,15
Produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles (VIII)		1 053	-1 053	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 053	1 053	100,00
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 484	2 662	821	30,86
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 821	23 790	8 031	33,76
BÉNÉFICE OU PERTE	-28 337	-21 128	-7 209	-34,12



DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	1 148,52	759,86	388,66	51,15
218300 mat bureaux informatique	4 854,25	3 746,25	1 108,00	29,58
281830 amort mat bur inform	-3 705,73	-2 986,39	-719,34	-24,09
Immobilisations financières (1)				
Participations	25 186,80	25 186,80		
261100 titres semiologig	20 146,80	20 146,80		
261200 titres advisor sla sas	5 040,00	5 040,00		
Créances rattachées à des participations	10 000,00	10 000,00		
267110 creance semiologig	10 000,00	10 000,00		
Autres titres immobilisés	441 802,50	441 802,50		
270000 autres immobilisat financieres	409 590,00	409 590,00		
272100 obligations	32 212,50	32 212,50		
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	478 137,82	477 749,16	388,66	0,08
Avances et acomptes versés sur commandes	727,20	727,20		
409100 frs avances acptes / cdes	727,20	727,20		
Créances (2)				
Autres créances	20,00	21 199,86	-21 179,86	
409800 rrr a obtenir/avoirs non recus		188,47	-188,47	
445670 credit tva a reporter	20,00	18 020,00	-18 000,00	
445860 tva s/fact non parvenues		2 991,39	-2 991,39	-99,91
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	103 000,00	103 000,00		
504000 autres titres droit propriete	103 000,00	103 000,00		
Instruments financiers à terme et jetons détenus	633 433,78	633 433,78		
520000 instruments de tresorerie	633 433,78	633 433,78		
Disponibilités	28 914,04	82 088,05	-53 174,01	-64,78
512100 credit lyonnais	28 914,04	82 088,05	-53 174,01	-64,78
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (III)	766 095,02	840 448,89	-74 353,87	-8,85
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	1 244 232,84	1 318 198,05	-73 965,21	-5,61

(2) Dont à moins d'un an 20,00

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Capital (dont versé : 7 500) 101300 capital souscrit appele verse	7 500,00 7 500,00	7 500,00 7 500,00		
Réserves				
Réserve légale 106100 reserve legale	750,00 750,00	750,00 750,00		
Report à nouveau 110000 report a nouveau solde credit	613 303,70 613 303,70	674 432,02 674 432,02	-61 128,32 -61 128,32	-9,06 -9,06
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-28 337,48	-21 128,32	-7 209,16	-34,12
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	593 216,22	661 553,70	-68 337,48	-10,33
Provisions pour risques 151800 autres prov. pour risques	633 433,78 633 433,78	633 433,78 633 433,78		
TOTAL DES PROVISIONS (II)	633 433,78	633 433,78		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit 164000 emprunt ets credit		2 608,83 2 608,83	-2 608,83 -2 608,83	-100,00 -100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 401avril avril & rais 401dbf dbf audit 401judicia judicial solucia 408100 frs factures non parvenues	14 344,91 9 033,72 702,00 4 609,19	18 977,89 684,00 157,06 18 136,83	-4 632,98 9 033,72 18,00 -157,06 -13 527,64	-24,41 2,63 -100,00 -74,59
Autres dettes 455000 associes cptes courants	3 237,93 3 237,93	1 623,85 1 623,85	1 614,08 1 614,08	99,40 99,40
TOTAL DES DETTES (1) (III)	17 582,84	23 210,57	-5 627,73	-24,25
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	1 244 232,84	1 318 198,05	-73 965,21	-5,61

(1) Dont à moins d'un an

17 582,84

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Montant net du chiffre d'affaires				
Autres produits		0,45	-0,45	-100,00
758000 pro divers gestion courante		0,45	-0,45	-100,00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		0,45	-0,45	-100,00
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	30 568,85	21 354,21	9 214,64	43,15
606300 four pt equip. outillage	203,02	51,71	151,31	292,61
616000 primes d'assurances	628,24		628,24	
622600 honoraires	23 145,50	16 706,00	6 439,50	38,55
622700 frais actes contentieux	99,59	117,53	-17,94	-15,26
625100 voyages et déplacements	1 951,60	1 668,86	282,74	16,94
625700 receptions	3 740,10	1 571,90	2 168,20	137,93
626300 telephone mobile		452,81	-452,81	-100,00
627100 frais bancaires	800,80	785,40	15,40	1,96
Impôts, taxes et versements assimilés	520,00	563,00	-43,00	-7,64
635110 contribution eco territoriale	520,00	563,00	-43,00	-7,64
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	719,34	457,73	261,61	57,15
681120 dot amort s/immo corporelles	719,34	457,73	261,61	57,15
Autres charges		203,00	-203,00	-100,00
651000 redevances.concesssions.brevet		200,00	-200,00	-100,00
658000 char div-gestion courante		3,00	-3,00	-100,00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	31 808,19	22 577,94	9 230,25	40,88
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-31 808,19	-22 577,49	-9 230,70	-40,88
QP de résultat sur opérations faites en commun				
Produits financiers				
De participation	3 483,50	2 661,63	821,87	30,88
760000 produits financiers	3 483,50	2 661,63	821,87	30,88
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	3 483,50	2 661,63	821,87	30,88
Charges financières				
Intérêts et charges assimilées	12,79	159,75	-146,96	-91,99
661100 interet emprunts / dettes	12,79	159,75	-146,96	-91,99
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	12,79	159,75	-146,96	-91,99
2-RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	3 470,71	2 501,88	968,83	38,72
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-28 337,48	-20 075,61	-8 261,87	-41,15
Charges exceptionnelles (VIII)		1 052,71	-1 052,71	-100,00
671200 amendes et penalites		1 052,71	-1 052,71	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 052,71	1 052,71	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 483,50	2 662,08	821,42	30,86
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 820,98	23 790,40	8 030,58	33,76

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
BÉNÉFICE OU PERTE	-28 337,48	-21 128,32	-7 209,16	-34,12

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE
GESTION DÉTAILLÉS

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	En %	Valeur au 31/12/2024	En %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES		100		100		
MARGE COMMERCIALE						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *						
CHIFFRE D'ACTIVITÉ						
MARGE DE PRODUCTION *						
MARGE BRUTE TOTALE						
- Autres achats	203,02		51,71		151,31	292,61
606300 four pt equip. outillage	203,02		51,71		151,31	292,61
- Charges externes	30 365,83		21 302,50		9 063,33	42,55
616000 primes d'assurances	628,24				628,24	
622600 honoraires	23 145,50		16 706,00		6 439,50	38,55
622700 frais actes contentieux	99,59		117,53		-17,94	-15,26
625100 voyages et déplacements	1 951,60		1 668,86		282,74	16,94
625700 receptions	3 740,10		1 571,90		2 168,20	137,93
626300 telephone mobile			452,81		-452,81	-100,00
627100 frais bancaires	800,80		785,40		15,40	1,96
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	-30 568,85		-21 354,21		-9 214,64	-43,15
- Impôts, taxes et versements assimilés	520,00		563,00		-43,00	-7,64
635110 contribution eco territoriale	520,00		563,00		-43,00	-7,64
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-31 088,85		-21 917,21		-9 171,64	-41,85
+ Autres produits d'exploitation			0,45		-0,45	-100,00
758000 pro divers gestion courante			0,45		-0,45	-100,00
- Dotations amorts. et dépréciations	719,34		457,73		261,61	57,15
681120 dot amort s/immo corporelles	719,34		457,73		261,61	57,15
- Autres charges d'exploitation			203,00		-203,00	-100,00
651000 redevances.concesssions.brevet			200,00		-200,00	-100,00
658000 char div-gestion courante			3,00		-3,00	-100,00
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-31 808,19		-22 577,49		-9 230,70	-40,88
+ Produits financiers	3 483,50		2 661,63		821,87	30,88
760000 produits financiers	3 483,50		2 661,63		821,87	30,88
- Charges financières	12,79		159,75		-146,96	-91,99
661100 interet emprunts / dettes	12,79		159,75		-146,96	-91,99
RÉSULTAT COURANT	-28 337,48		-20 075,61		-8 261,87	-41,15
- Charges exceptionnelles			1 052,71		-1 052,71	-100,00
671200 amendes et penalites			1 052,71		-1 052,71	-100,00
RÉSULTAT EXERCICE	-28 337,48		-21 128,32		-7 209,16	-34,12

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Calcul des amortissements à date du				31/12/2025				Transfert des amortissements à date du				31/12/2025			
N°	Désignation				Date amort.	Amort.	VNC début	Amort.	Amort.	VNC					
	Date / Mode acquisition	Durée / Mode	Taux amort.		Val. à amortir	antérieur	acquisition	exercice	cumulé	économique					
	Quantité Cession	Valeur acquisition	Montant TVA							fiscale					
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT															
1	ORANGE/IPHONE 12PRO														
	07/12/20	Achat	3 Linéaire	33,333	07/12/20	E 1 066,58		E	1 066,58						
			1 066,58			1 066,58 D		D							
2	APPLE/ RFB MB 12.0														
	29/12/20	Achat	3 Linéaire	33,333	29/12/20	E 1 306,50		E	1 306,50						
			1 306,50			1 306,50 D		D							
3	ORANGE/IPHONE 14														
	15/04/23	Achat	3 Linéaire	33,333	15/04/23	E 356,01	268,16	E 208,06	564,07	60,10					
			624,17			624,17 D		D							
4	APPLE WATCH SERIES 9														
	20/12/23	Achat	3 Linéaire	33,333	20/12/23	E 257,30	491,70	E 249,67	506,97	242,03					
			749,00			749,00 D		D							
5	APPLE/APPLE WATCH														
	16/04/25	Achat	3 Linéaire	33,333	16/04/25	E		E 261,61	261,61	846,39					
			1 108,00			1 108,00 D	1 108,00 D								
Cumul du compte		4 854,25			E	2 986,39	759,86 E	719,34	3 705,73	1 148,52					
					4 854,25 D		1 108,00 D								
		4 854,25			E	2 986,39	759,86 E	719,34	3 705,73						
(hors cessions)					4 854,25 D		1 108,00 D			1 148,52					
					X		X								
Cumul linéaire :		719,34		Cumul dégressif et dérogatoire :				dont dérogatoire :							
261100 ACTIONS SEMIOLOGIC															
1	titres SEMIOLOGIG														
	21/01/16	Achat	Non amortissable		21/01/16	E	10 006,80	E		10 006,80					
			10 006,80			D		D							
2	Titres SEMIOLOGIG														
	15/06/17	Achat	Non amortissable		15/06/17	E	10 140,00	E		10 140,00					
			10 140,00			D		D							
Cumul du compte		20 146,80			E		20 146,80 E			20 146,80					
					D		D								
		20 146,80			E		20 146,80 E								
(hors cessions)					D		D			20 146,80					
					X		X								
Cumul linéaire :				Cumul dégressif et dérogatoire :				dont dérogatoire :							
261200 Titres Advisor SLA SAS															
1	180 Titres ADVISOR SLA à 28€														
	17/12/18	Achat	Non amortissable		17/12/18	E	5 040,00	E		5 040,00					
			5 040,00			D		D							

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

N°	Désignation				Date amort. Val. à amortir	Amort. antérieur	VNC début acquisition	Amort. exercice	Amort. cumulé	VNC économique fiscale
	Date / Mode Quantité Cession	Durée / Mode / Taux amort. Valeur acquisition Montant TVA								
261200 Titres Advisor SLA SAS										
	Cumul du compte	5 040,00			E	5 040,00 E			5 040,00	
					D	D				
		5 040,00			E	5 040,00 E				
	(hors cessions)				D	D			5 040,00	
					X	X				
	Cumul linéaire :	Cumul dégressif et dérogatoire :				dont dérogatoire :				
267110 CREANCE SEMIOLOGIG										
1	CREANCE SEMIOLOGIG									
	01/01/18 Achat	Non amortissable		01/01/18	E	10 000,00 E			10 000,00	
		10 000,00			D	D				
	Cumul du compte	10 000,00			E	10 000,00 E			10 000,00	
					D	D				
		10 000,00			E	10 000,00 E				
	(hors cessions)				D	D			10 000,00	
					X	X				
	Cumul linéaire :	Cumul dégressif et dérogatoire :				dont dérogatoire :				
270000 AUTRES IMMOBILISAT FINANCIERES										
1	CONTRAT DE CAPITALISATION AG2R									
	19/08/21 Achat	Non amortissable		19/08/21	E	409 590,00 E			409 590,00	
		409 590,00			D	D				
	Cumul du compte	409 590,00			E	409 590,00 E			409 590,00	
					D	D				
		409 590,00			E	409 590,00 E				
	(hors cessions)				D	D			409 590,00	
					X	X				
	Cumul linéaire :	Cumul dégressif et dérogatoire :				dont dérogatoire :				
272100 DROIT DE CREANCE- OBLIGATIONS										
1	22 OBLIGATIONS CLUBFUNDIG									
	08/12/23 Achat	Non amortissable		08/12/23	E	22 000,00 E			22 000,00	
		22 000,00			D	D				
2	23 PARTS COMETE									
	11/01/24 Achat	Non amortissable		11/01/24	E	10 212,50 E			10 212,50	
		10 212,50			D	D				
	Cumul du compte	32 212,50			E	32 212,50 E			32 212,50	
					D	D				
		32 212,50			E	32 212,50 E				
	(hors cessions)				D	D			32 212,50	
					X	X				

ETAT DES IMMOBILISATIONS

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

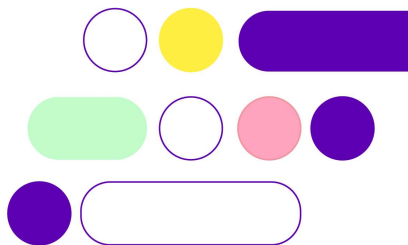
N°	Désignation				Date amort.	Amort.	VNC début	Amort.	Amort.	VNC
	Date / Mode	Durée / Mode	Taux amort.	Quantité	Val. à amortir	antérieur	acquisition	exercice	cumulé	économique
	Cession	Valeur acquisition	Montant TVA							fiscale
272100 DROIT DE CREANCE- OBLIGATIONS										
Cumul linéaire :			Cumul dégressif et dérogatoire :			dont dérogatoire :				
Cumul tous comptes		Valeur d'acquisition	Valeur à amortir	Amort. antérieur	VNC début acquisition	Amort. exercice	Amort. cumulé	VNC de gestion fiscale		
Quantité										
		481 843,55	E	2 986,39	477 749,16 E	719,34	3 705,73	478 137,82		
			4 854,25 D		1 108,00 D					
(hors cessions)		481 843,55	E	2 986,39	477 749,16 E	719,34	3 705,73	478 137,82		
			4 854,25 D		1 108,00 D					
Cumul linéaire :	719,34	Cumul dégressif et dérogatoire :			dont dérogatoire :					

ENTRÉES DE L'EXERCICE

1000084 - SASU A.B.H

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Calcul des amortissements à date du				31/12/2025				Transfert des amortissements à date du				31/12/2025			
N°	Désignation	Acquisition					Amortissement								
		date	état	mode	montant	qté	date	mode	durée	taux	montant				
218300 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT															
5	APPLE/APPLE WATCH	16/04/25		Achat	1 108,00		16/04/25	Linéaire	3	33,33		1 108,00			
Cumul du compte					1 108,00					1 108,00					
Cumul tous comptes				Acquisition				Valeur à amortir							
Total des entrées					1 108,00					1 108,00					



IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2026  N° 11084*28 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/01/25		et clos le		31/12/25	
Régime simplifié d'imposition							
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				☐			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case				☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SASU A.B.H 1 Bis rue de l'Eglise 77970 VULAINES-SUR-SEINE							
SIRET 4 4 7 5 9 2 8 9 0 0 0 0 2 7				Mél : alain.brigatti@wanadoo.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées		Activités des sociétés holding			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit		28 230	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %					
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %					
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>		Zone de revitalisation rurale, art. 44 <i>quinquies</i>			
Société d'investissement immobilier cotée		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>			
Autres dispositifs		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>		Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>		France ruralités revitalisation FRR, art. 44 <i>quinquies A</i>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice de la déclaration n°2065)							
Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :			
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (cf. notice de la déclaration n°2065)							
Base d'imposition :		Taux d'imposition :					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
DBF Audit 13 Passage Dartois Bidot 94100 SAINT MAUR DES FOSSES							
Tél : 0148830041				Tél :			
Examen de conformité fiscale (ECF)				Identité du déclarant :			
prestataire :				Date : 11/05/26 Lieu : VULAINES SUR SEINE			
				Qualité et nom du signataire : GERANT BRIGATTI ALAIN			
				Signature :			

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

G										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																					
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a		40 000					payées par un établissement chargé du service des titres					b									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)															c																
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d																
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e											
																				f											
																				g											
																				h											
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i																
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j																
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)										40 000											
H										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																					
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																			
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :																	
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6													
1										2		3		4		5		6		7		8									
I										DIVERS																					
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																															
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																															
J																						CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																					
														0%				15%				19%									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																					
										MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice																					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLT réalisée au cours de l'exercice																					
										MVLT restant à reporter																					
K																						CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONIS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																															
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																															

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 1 Bis rue de l'Eglise 77970 VULAINES-SUR-SEINE		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 44759289000027		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 31/12/2025			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC TIF IMMOBILISE *	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	3 706 1 149	
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW		
	Participations	CS	CT	25 187	
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 000	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	441 803	
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	481 844 3 706 478 138	
AC TIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	727
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	20
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	103 000
		CF	CG	662 348	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK	766 095	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Ecart de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	1 247 939 3 706 1 244 233	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise SASU A.B.H

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7 500.....)	DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	613 304
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-28 337
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	593 216
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	633 434
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	633 434
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 345
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	3 238
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	17 583
	TOTAL (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 244 233
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1E	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EF	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EG	17 583
		EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H										Néant ☐ *	
		Exercice N									
		France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets *		FJ		FK		FL				
	Production stockée *						FM				
	Production immobilisée *						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)						FP				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						FI				
	Autres Produits (1) (11)						FQ				
		Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS				
	Variation de stocks (marchandises) *						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	30 569			
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	520			
	Salaires et traitements *						FY				
	Cotisations sociales (10)						FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	719			
			- dotations aux dépréciations				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC					
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						G1				
	Autres charges (12)						GE				
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	31 808				
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-31 808				
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 484			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL				
	Reprises sur dépréciations						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO				
	Produits des cessions d'immobilisations financières						G2				
		Total des produits financiers (V)				GP	3 484				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	13			
	Différences négatives de change						GS				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
			Total des charges financières (VI)				GU	13			
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	3 471				
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-28 337				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.B.H</u>										Néant ☐ *		
										Exercice N		
Produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ		
Impôts sur les bénéfices *										HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	3 484	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	31 821	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	-28 337	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières							HY		
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *							HP		
			{ - Crédit-bail immobilier							HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)									HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)									RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)									RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)					A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles									A8	
			dont cotisations facultatives Madelin	A10								
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11								
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)									HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N			
									Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SASU A.B.H										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD				KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		[Dont Composants		M2				KP				KQ				KR					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3				KS				KT				KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV				KW				KX				
		Matériel de transport *									KY				KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	3 746			LC				LD	1 108			
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	3 746			LO				LP	1 108				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
Autres participations									8U	35 187			8V				8W						
Autres titres immobilisés									1P	441 803			1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T				1U				1V						
TOTAL IV									LQ	476 989			LR				LS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	480 736			ØH				ØJ	1 108		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW			1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT			MJ			MK			ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM			MN			MO						
		Matériel de transport						IV			MP			MQ			MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT	4 854		MU						
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours							MY			MZ			NA			NB						
Avances et acomptes							NC			ND			NE			NF							
TOTAL III							IY			NG			NH	4 854		NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations							IØ			ØX			ØY	35 187		ØZ						
	Autres titres immobilisés							I1			2B			2C	441 803		2D						
	Prêts et autres immobilisations financières							I2			2E			2F			2G						
	TOTAL IV							I3			NJ			NK	476 989		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	481 844		ØM					

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2025						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

SASU A.B.H

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	2 986	QM	719	QN		QO	3 706
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	2 986	QV	719	QW		QX	3 706
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	2 986	ØP	719	ØQ		ØR	3 706

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise SASU A.B.H							Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	633 434	5W		5X		5Y	633 434	
	TOTAL II	5Z	633 434	TV		TW		TX	633 434	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	633 434	UB		UC		UD	633 434
Dont dotations et reprises				- d'exploitation	UE		UF			
				- financières	UG		UH			
				- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SASU A.B.H										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL	10 000		UM			UN	10 000	
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières				UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	20		20					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX				VT	10 020		VU	20		VV	10 000		
RENVois	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	14 345		14 345							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW										
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	3 238		3 238							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	17 583		VZ	17 583						
RENVois	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l' entreprise : SASU A.B.H				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 31/12/2025			
I. RÉINTÉGRATIONS											BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		WA	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l' IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW					
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											I7		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	107	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	107			
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %								I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN			
											WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	107	
II. DÉDUCTIONS											PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	28 337
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l' exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)												WU		
Régimes particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										WH		
		Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP		
		Régime des sociétés mères et des filiales *										WW		
		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										WB		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										I6			
											WZ			
Mesures d' incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *											XA		
	Majoration d'amortissement*											ZX		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		ZY			
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 <i>tridécies</i>)	PA		XD			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 <i>duodécies</i>)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC		XF			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 <i>septdecies</i>)	PB					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>decies</i> E)		YH		XG					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> C)		YC							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> D)		YD							
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 <i>decies</i> F)		YI		Créance dégelée par le report en arrière de déficit		ZI							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i> G)		YL											
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	28 337	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*										ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN				
										XO	28 230			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SASU A.B.H		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	644 051
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	644 051
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	28 230
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	672 281
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.B.H</u>												Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	674 432	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-21 128		Dividendes	ZE	40 000								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
					Report à nouveau	ZG	613 304								
	TOTAL I	ØF	653 304		(NB : le total I doit être égal au total II)	TOTAL II	ZH	653 304							
RENSEIGNEMENTS DIVERS														Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7			YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	23 245						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	7 324						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	30 569						
	- CFE et CVAE							YW	520						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS			9Z							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD							YX	520						
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée							YY							
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2025)*							ØB							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%						
	- Filiale et participations (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0							ZR							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH							
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ										
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social								JQ						
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social								JR						
	Revenu brut social (si le montant est négatif)								JR						
	Revenu brut social (si le montant est positif)								JT						

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B)			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪			avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

- 1 Entreprises soumises à l'IS
2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②		montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
				donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SASU A.B.H												Néant ☒ *			
Exercice ouvert le :01/01/2025.....						et clos le :31/12/2025.....						Durée en nombre de mois		1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS															
Effectif moyen du personnel * :												YP			
Dont apprentis												YF			
Dont handicapés												YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale												RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE															
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE															
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												OL			
TOTAL 1												OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée															
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante												OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												OE			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial												OF			
Variation positive des stocks												OD			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												XT			
TOTAL 2												OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾															
Achats												ON			
Variation négative des stocks												OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances												OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante												OY			
TOTAL 3												OJ			
IV - Valeur ajoutée produite															
Calcul de la Valeur Ajoutée												(Total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises															
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).												SA			
Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE															
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.															
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD															
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre												EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)												GX			
Effectifs au sens de la CVAE *												EY			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)												HX			
Période de référence												GY			
Date de cessation												HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2025

N° SIRET

4 4 7 5 9 2 8 9 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU A.B.H

ADRESSE (voie)

1 Bis rue de l'Eglise

CODE POSTAL

77970

VILLE

VULAINES-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	750
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	1	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	750

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BRIGATTI Prénom(s) ALAIN
 Nom d'usage % de détention 250,0000 Nb de parts ou actions 750,00
 Naissance : Date 21/07/1956 N° Département 25 Commune PONTARLIER Pays France
 Adresse : N° 1 Bis Voie RUE DE L EGLISE
 Code postal 77870 Commune VULAINES-SUR-SEINE Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA



(1)

☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET : 44759289000027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU A.B.H

ADRESSE (voie) 1 Bis rue de l'Eglise

CODE POSTAL 77970 VILLE VULAINES-SUR-SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros

Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE

447 592 890 RCS MELUN

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Le soussigné Monsieur Alain Brigatti, associé unique et Président de la société A.B.H., a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'activité de la Société a été celle d'une société Holding.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2025, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2026 sont ceux d'une société Holding avec des réflexions sur d'éventuels investissements.

Filiales et participations

Néant.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture des deux derniers exercices clos, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

Dettes fournisseurs et créances clients au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

Information non disponible.

Dettes fournisseurs et créances clients au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 :

Information non disponible.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Les comptes annuels soumis à approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires est nul.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 30 569 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 520 euros.

Le montant des traitements et salaires est nul.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 719 euros.

Le montant des autres charges est nul.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 31 808 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à – 31 808 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier, il s'établit à – 28 337 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé est nul.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 se solde ainsi par une perte de – 28 337,48 euros.

Au 31 décembre 2025, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 244 233 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes annuels, tels qu'ils sont présentés et soumis à approbation, font ressortir une perte de - 28 337,48 euros qui recevrait l'affectation suivante :

Perte de l'exercice :	- 28 337,48 euros
Au compte report à nouveau qui de	613 303,70 euros
Est ramené à	584 966,22 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 593 216,22 euros.

Une distribution exceptionnelle de dividendes d'un montant de 40 000 euros est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; aucune autre distribution n'est intervenue au cours des deux exercices précédents.

CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

En application des dispositions des articles L. 227-10 du Code de commerce, il est relaté les conventions qui devront être portées sur le registre des décisions de l'associé unique, en annexe au procès-verbal :

Néant

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Il convient d'indiquer qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Fait à VULAINES-SUR-SEINE
Le 30 juin 2026

Monsieur Alain Brigatti

DocuSigned by:

Monsieur Alain BRIGATTI

3A714C567AF1483...

A.B.H.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7 500 euros
Siège social : 1 bis rue de l'Eglise - 77870 VULAINES-SUR-SEINE
447 592 890 RCS MELUN

**RAPPORT SPÉCIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS
VISÉES PAR L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

En application des dispositions de l'article L. 227-10, nous portons à votre connaissance qu'aucune convention visée à ces articles n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à VULAINES-SUR-SEINE
Le 30 juin 2026

Monsieur Alain Brigatti
Associé Unique et Président

DocuSigned by:
Monsieur Alain BRIGATTI
3A714C567AF1483...